

Envoyé en préfecture le 09/04/2018

Reçu en préfecture le 09/04/2018

Affiché le

- 9 AVR. 2018

ID : 056-215601626-20180404-DB20180416-DE



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du  
Mercredi 4 avril 2018

**JEUDIS DE PLOEMEUR – TARIFS DES DROITS DE PLACE 2018**

**Etaient présents :**

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Patricia QUERO-RUEN, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Anne-Valérie RODRIGUES, Martine LIEDOT, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

**Absents excusés avant donné pouvoir :**

Hélène BOLEIS à Anne-Valérie RODRIGUES, Pascaline ALNO à Jean-Luc MADEC, Bernard CLERGEON à David DREGOIRE, Isabelle LE RIBLAIR à Dominique QUINTIN, Pierre-Yves CAINJO à Armelle GEGOUSSE, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Irène BELLEC à Daniel LE LORREC, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC.

**Secrétaire de séance : Claudie LE BIHAN**

**Présents : 25  
Pouvoirs : 08**

## n°16

DIRECTION DEVELOPPEMENT  
ANIMATION TERRITORIALE**JEUDIS DE PLOEMEUR – TARIFS DES DROITS DE PLACE 2018**

Rapporteur : Patricia Quero-Ruen

Chaque année, la ville de Ploemeur organise sous l'appellation « Jeudis de Ploemeur » des soirées musicales avec restauration ainsi qu'un marché de plein air proposant des produits régionaux, tant alimentaires que non alimentaires.

Dans le cadre de l'organisation de ces manifestations, il convient d'adopter des tarifs applicables à tous les commerçants :

1 – Droits de place : par m<sup>2</sup> et par soirée

Type de commerce	Rappel Tarifs 2017	Tarifs 2018
- Alimentaires - restauration sur place	5,00 €	5,50 €
- Alimentaires - produits et denrées à emporter	3,20 €	3,50 €
- Non alimentaires	2,60 €	2,80 €

## 2 – traitement des déchets : par emplacement et par soirée

- Alimentaires - restauration sur place: participation forfaitaire pour la collecte et le tri des déchets	4,50 €	5,00 €
---	--------	--------

## 3 – Electricité : par emplacement et par soirée

Puissance	Rappel Tarifs 2017	Tarifs 2018
- Forfait installation jusqu'à 3 kw	3,00 €	3,10 €
- Forfait installation de 3 jusqu'à 6 kw	6,00 €	6,20 €
- Forfait installation de 6 jusqu'à 9 kw	9,00 €	9,30 €
- Forfait installation de 9 jusqu'à 12 kw	12,00 €	12,40 €

Vu l'avis de la commission « économie, emploi, tourisme » du 21 mars 2018 ;

Vu l'avis de la commission et « finances, ressources humaines » du 26 mars 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

Envoyé en préfecture le 09/04/2018  
Reçu en préfecture le 09/04/2018  
Affiché le - 9 AVR. 2018  
ID : 056-215601626-20180404-DB20180416-DE

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

➤ **APPROUVE** les tarifs des « jeudis de Ploemeur » pour l'année 2018

**Délibération adoptée à la MAJORITE - 4 CONTRE (Loïc TONNERRE – Michel ROUALO – Dominique SAURAY – Dominique DAUGES)**

Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,  
Maire